

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

122^e séance / Lundi 12 janvier 2026 à 17 h 32

Salle Mont-Bleu / Vidéoconférence

PRÉSENCES :

Membres

Timmy Jutras, président – Conseiller, district du Lac-Beauchamp (n° 16)

Jean Lessard – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 17)

Sonia Ben-Arfa – Conseillère, district de Lucerne (n° 2)

Caroline Chénier – Productrice agricole

Peter Foley – Producteur agricole

Secrétaire

Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

Marco Pilon – Directeur adjoint, planification et gestion du territoire et programmes, Service de l’urbanisme et du développement durable (SUDD)

Mathieu Boissinot – Chef de service, planification et mise en valeur du territoire, SUDD

Roberto Caron – Coordonnateur de projets, planification et mise en valeur du territoire, SUDD

Isabelle Veilleux – Directrice, service du développement économique

Ressources externes

Aurélie Boyer – Directrice générale, Table agroalimentaire de l’Outaouais

Philippe Duguay – Agent syndical, Union des producteurs agricoles (UPA) Outaouais-Laurentides

ABSENCE :

Membre

Samuel Bertrand – Producteur agricole

SÉANCE PUBLIQUE

17 h 32

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 32.

2. Présentation des membres

Les membres du Comité et de l’administration se présentent tour à tour.

3. Adoption de l’ordre du jour

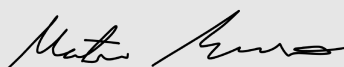
L’ordre du jour est adopté.

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

4. Période de questions du public

Personne ne s'est présenté à la période de questions du public.

5. Adoption et signature du procès-verbal de la 121^e séance tenue le 29 septembre 2025

Le procès-verbal de la 121^e séance tenue le 29 septembre 2025 est approuvé par les membres et sera signé par le président.

6. Présentation sur la gouvernance du développement économique de la Ville de Gatineau – Information

Le document *PowerPoint* « Gouvernance du développement économique » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectifs de la présentation;
- Mise en contexte;
- Principes;
- Rôles et responsabilités;
- Prochaines étapes.

Des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- On précise la signification de « panier de services ». Il s'agit principalement d'un panier de services offerts aux entreprises. ID Gatineau est impliqué principalement dans les entreprises de production du secteur industriel. Dans le secteur agroalimentaire, un manque a été ciblé dans le soutien aux entreprises agricoles;
- Le modèle mixte optimisé proposera des mécanismes de collaboration beaucoup plus structurés et structurants entre ID Gatineau et la Ville. On parle maintenant de cocréation, et ID Gatineau sera intégré dans les objectifs organisationnels de la Ville. Le scénario mixte optimisé avait été recommandé par la Commission du développement économique;
- ID Gatineau est admissible à certaines subventions auxquelles la Ville n'a pas accès;
- Le niveau de collaboration du Service du développement économique (SDE) à la mise en œuvre du PDZAA sera réévalué, puisque plusieurs actions du PDZAA sont en lien avec le développement économique. Entretemps, une ressource du SDE continuera de siéger au comité de suivi du PDZAA;
- Auparavant, le développement du secteur agroalimentaire n'était pas un mandat du Bureau du développement économique;
- La phase 1 de la nouvelle gouvernance du SDE propose une réorganisation à coût nul à même les enveloppes budgétaires existantes. Actuellement, aucune enveloppe budgétaire n'a été octroyée pour la phase 2. Des travaux budgétaires devront être réalisés pour financer cette phase;
- La demande principale du président de l'UPA est de créer un poste à la Ville dédié à l'accompagnement des agriculteurs;
- Une réflexion sur le rôle potentiel d'ID Gatineau dans le soutien des entreprises agricoles aura lieu dans le cadre des travaux de la phase 2;
- Le réseau Agriconseil Outaouais offre certains services à l'intention des agriculteurs. On suggère d'orienter l'offre de la Ville en complémentarité à cette offre existante;
- On précise que les autres MRC de l'Outaouais ont une ressource dédiée au secteur agricole. Ces ressources travaillent également au développement agricole au niveau régional. L'ajout d'une ressource à la Ville permettrait de participer au développement régional et d'éviter le travail en silo;
- Le président du Comité consultatif agricole siège également à la Commission du développement économique. Il propose qu'on lui envoie ces informations concernant la demande de l'UPA par courriel, et qu'il fera suivre à qui de droit.

7. Présentation bilan du plan de travail 2024-2025 et calendrier 2026 – Information

Le document *PowerPoint* « Bilan du plan de travail 2024-2025 » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectifs de la présentation;
- Mise en contexte;
- Bilan du plan de travail 2024-2025;
- Calendrier des séances 2026.

Des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- Il est rappelé que le Comité consultatif agricole (CCA) peut, de sa propre initiative, analyser toute question ou affaire touchant la zone agricole décrétée, conformément à son mandat;
- Le plan de travail 2026 du CCA sera présenté à la séance du 9 mars 2026;
- Une présentation publique du plan d'action révisé du PDZAA est prévue au comité plénier du 3 février prochain, en vue de son adoption par le conseil à sa séance régulière du 17 mars 2026;
- Il est noté qu'une seule intervention citoyenne a été enregistrée lors des périodes de questions du public du CCA en 2024 et 2025. On dénote une méconnaissance générale des réalités agricoles au sein de la population. On souligne l'importance de renforcer les efforts de sensibilisation aux enjeux agricoles, en citant à titre d'exemple la Ville de Laval;
- Enfin, une volonté de développer des échanges avec les CCA de la région de l'Outaouais est exprimée, dans une perspective de partage d'expertise, de mise en commun des pratiques et d'exploration de préoccupations communes.

8. Varia

a) Annonces générales

On annonce la tenue du *Rendez-vous agroalimentaires de l'Outaouais 2026* du 21 janvier au 11 mars 2026. Chaque année, la Table agroalimentaire de l'Outaouais, en collaboration avec la direction régionale de l'Outaouais du MAPAQ, organise des activités de transfert de connaissance et d'échange sur différentes thématiques liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Une année sur deux, une programmation assez étoffée est offerte et couvre différents secteurs, dont l'acériculture, la commercialisation, l'innovation, la transformation, deux soirées bovines sur la nourriture des bovins en période de sécheresse, l'utilisation des pesticides en grandes cultures et la biodiversité en pâturage. Au total, pas moins de douze activités s'adressent aux producteurs agricoles, transformateurs artisanaux et industriels et partenaires. Plus de détails sont disponibles au www.agro-outaouais.com.

On annonce également les *Journées acéricoles 2026* qui se tiendront le 21 janvier 2026 à l'Ange-Gardien.

On invite les membres à participer à ces deux événements.

Le 24 mars 2026 à 18 h se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'UPA des Collines-de-l'Outaouais. Le président du CCA sera invité à y participer.

Pour promouvoir le développement de l'acériculture, 50 000 hectares de terres publiques ont été octroyés par le ministère des Ressources naturelles et Forêts. Là-dessus, 23 000 se situent dans l'Outaouais-Laurentides. On souhaite que les membres du conseil en soient informés.

On propose que le CCA de la Ville de Gatineau rende visite à d'autres CCA de la région.

On invite les nouveaux membres du CCA à visiter les entreprises agricoles. Ils en sont les premiers ambassadeurs. On ajoute que les tournées des élus sont relancées lorsque le personnel politique est renouvelé à la suite des élections municipales, et on demande à ce qu'elles soit financées dans l'entente sectorielle à laquelle la Ville participe. On prévoit la tenue de ces tournées au printemps ou à l'automne.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 26.